



**DEMANDE D'AUTORISATION POUR MARIAGE MIXTE
 & DE DISPENSE DE FORME CANONIQUE**
 (Mariage avec un[e] non-catholique – Can. 1124 & 1127)

Diocèse _____
 Paroisse de _____
 Mariage entre _____
 et _____
 Prévu le _____
 à _____

(réservé à l'évêché)

Dispense N° _____
 Accordée le _____
 Notifiée le _____

_____, catholique, âgé[e] de _____ ans,
(Prénoms et nom du fiancé ou de la fiancée catholique)
 domicilié[e] en la Paroisse de _____, diocèse de _____

a la ferme intention de contracter mariage avec

_____, chrétien[ne], âgé[e] de _____ ans,
(Prénoms et nom du fiancé ou de la fiancée non-catholique)
 domicilié[e] à _____
 ayant présenté son acte de Baptême et appartenant à l'église _____.

Les motifs invoqués à l'appui de cette demande sont :

L'autorisation est toujours donnée pour le bien spirituel des fidèles, mais il est nécessaire d'indiquer les motifs sérieux appuyant la demande en présentant le couple et en justifiant, par exemple, par âge avancé de la fiancée ou du fiancé, danger de mariage uniquement civil, risque d'incompréhension grave et/ou rejet de l'Église, etc.
 Un motif grave est requis pour la dispense de forme canonique (Cf. les dispositions de la CEF).

Les deux fiancés ont signé les déclarations prévues dans le cas d'un mariage avec un chrétien appartenant à une autre église.
 Il y a certitude morale de la sincérité des engagements pris par la partie catholique.

À _____ le _____
Sceau † paroissial *Signature,*



**DEMANDE DE DISPENSE DE L'EMPÊCHEMENT
DE DISPARITÉ DE CULTE & DE FORME CANONIQUE**
(Mariage avec un[e] non-baptisé[e] – Can. 1086 et 1127)

Diocèse _____
Paroisse de _____
Mariage entre _____
et _____
Prévu le _____
à _____

(réservé à l'évêché)
Dispense N° _____
Accordée le _____
Notifiée le _____

_____, catholique, âgé[e] de _____ ans,
(Prénoms et nom du fiancé ou de la fiancée catholique)
domicilié[e] en la Paroisse de _____, diocèse de _____

a la ferme intention de contracter mariage avec

_____, âgé[e] de _____ ans,
(Prénoms et nom du fiancé ou de la fiancée non-baptisé[e])
domicilié[e] à _____
[le cas échéant, appartement à la religion _____]

Les motifs invoqués à l'appui de cette demande sont :

La dispense est toujours donnée pour le bien spirituel des fidèles, mais il est nécessaire d'indiquer les motifs sérieux appuyant la demande en présentant le couple et en justifiant, par exemple, par âge avancé de la fiancée ou du fiancé, danger de mariage uniquement civil, risque d'incompréhension grave et/ou rejet de l'Église, etc.
De plus, un motif grave est requis pour la dispense de forme canonique (Cf. disposition de la CEF).

Les deux fiancés ont signé les déclarations prévues dans le cas d'un mariage avec un non-baptisé.

Il y a certitude morale de la sincérité des engagements pris par la partie catholique.

À _____ le _____

Sceau † paroissial

Signature,